

Projet de transformation de la gestion du secteur de la pêche dans la région du sud-ouest de l'océan Indien et aux Maldives (P179242)

**Note succincte sur la composante régionale en appui à la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFC) mise en œuvre par la Commission de l'océan Indien (COI)
avec l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)**

I. Contexte

Le Groupe de la Banque mondiale a soutenu le SWIOFC et ses membres à travers le financement d'une série de projets sur la gouvernance et la croissance partagée des pêches dans le sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFish) qui a débuté en 2015. SWIOFish a réalisé des améliorations notables dans la coordination et la collaboration régionales parmi les pays membres du SWIOFC ainsi que le renforcement des capacités nationales de gestion des stocks halieutiques des Comores, du Mozambique, de la Tanzanie, de Madagascar et des Seychelles grâce à des investissements nationaux. Le projet SWIOFish1 a soutenu une coopération régionale renforcée par le biais du SWIOFC. Cette composante régionale a été mise en œuvre avec succès par la COI. SWIOFC et ses organes statutaires se sont réunis régulièrement et ont contribué à renforcer le dialogue entre les pays et à améliorer la coopération régionale à travers SWIOFish1. Les réalisations consistent au renforcement de la Commission, la signature de 24 accords de coopération impliquant des membres de la SWIOFC, l'adoption de conditions minimales d'accès aux pêches étrangères dans la région de la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFC). Les projets SWIOFish2 (soutenant Madagascar ainsi que la CTOI, la FPAOI et l'AIODIS par le biais de la COI), SWIOFish3 (Seychelles) et SWIOFish4 (Maldives) ont contribué à renforcer et à élargir la collaboration régionale entre les membres du SWIOFC. En particulier, le projet SWIOFish4 aux Maldives a franchi plusieurs étapes positives, notamment : (a) soutenir la notification d'une loi sur la pêche moderne de 2019, suivie de réglementations séquentielles et de plans de gestion pertinents ; (b) l'installation de systèmes de suivi, de contrôle et de surveillance de normes mondiales ; (c) devenir l'un des rares pays à élever avec succès des mérous à l'échelle commerciale. SWIOFish4 aux Maldives a donné une impulsion à la coopération régionale grâce à un soutien et l'accueil de forum de dialogue des 16 pays de la région de l'océan Indien (G-16).

La participation des femmes et des jeunes dans le secteur de la pêche est souvent méconnue et sous-payée dans les pays du SWIO, avec un écart salarial pouvant atteindre 40 % et une part de 30 à 40 % de la main-d'œuvre du secteur. Les femmes sont souvent limitées à des entreprises qui peuvent être exploitées dans les limites sociales de leur ménage pour répondre à la flexibilité requise pour s'occuper d'autres tâches domestiques et de garde d'enfants. Les jeunes sont également limités dans les entreprises, car les jeunes ne possèdent généralement pas les actifs nécessaires à la production. Ces contraintes restreignent l'accès des jeunes aux services financiers et aux conseils techniques. De plus, l'augmentation de la scolarisation des jeunes dans l'éducation formelle, bien que bénéfique à bien des égards, peut réduire l'exposition aux formes de connaissances écologiques et traditionnelles liées aux moyens de subsistance dans la pêche ou l'aquaculture. Ces normes entravent

considérablement la participation des femmes et des jeunes à l'entrepreneuriat et l'accès à des opportunités telles que la formation, le réseautage et l'accès aux marchés de la chaîne de valeur.

II. Résumé du projet

Le projet régional financé par l'IDA « Projet de transformation de la gestion du secteur de la pêche dans la région du sud-ouest de l'océan Indien et aux Maldives (P179242) » sera mis en œuvre aux Maldives et au niveau régional au profit de la SWIOFC et de ses pays membres.

La pêche dans la région du sud-ouest de l'océan Indien (SWIO) fait face à de sérieux défis de (i) manque de connaissances sur l'état des ressources, (ii) surpêche des ressources halieutiques, (iii) dégradation des écosystèmes côtiers et marins, (iv) Pêche illicite, non réglementée et non déclarée (INN), exacerbée par les impacts du changement climatique. Ces défis doivent être relevés non seulement au niveau national, mais également au niveau régional grâce à une collaboration régionale renforcée et à des partenariats entre les parties prenantes concernées, afin de pouvoir produire des impacts écologiques et socio-économiques atténuants qui durent longtemps.

Objectif du projet :

Renforcer la gestion de la pêche dans le SWIO et améliorer la compétitivité du secteur de la pêche aux Maldives.

Composantes :

Composante 1 (composante régionale) sur l'amélioration du processus de recherche et scientifique dans le secteur de la pêche de la région du sud-ouest de l'océan Indien (par la COI et le SWIOFC/FAO)

Composante 2 sur le soutien aux Maldives pour le renforcement des capacités de gouvernance et de gestion des pêches (par le gouvernement des Maldives)

Composante 3 sur l'amélioration de la compétitivité et l'accroissement de la participation du secteur privé en vue de l'amélioration du climat des affaires pour la pêche dans la région (par le gouvernement des Maldives)

Composante 1 : Renforcement de la collaboration régionale dans la gestion des pêches, par la production et l'application de connaissances dans la région du sud-ouest de l'océan Indien. Cette composante visera à améliorer la gestion des pêches dans la région SWIO dans son ensemble et à renforcer la collaboration régionale par la production et le partage de connaissances pertinentes au niveau régional, le développement ciblé des capacités, l'amélioration des évaluations des stocks halieutiques et la production d'avis de gestion, et en promouvant une collaboration efficace avec d'autres programmes et initiatives régionaux soutenant différents éléments de la gestion, de la politique ou de la recherche des pêches. Toutes les activités seront menées de manière coordonnée et se renforceront mutuellement, garantissant la meilleure utilisation possible des ressources financières, techniques et humaines à la disposition du SWIOFC.

Sous-composante 1.1. Promouvoir le développement et la coordination de la recherche régionale innovante en mettant l'accent sur les programmes et initiatives de développement des capacités. Cette activité vise principalement à renforcer le cadre SWIOFC pour le développement et l'application de la gestion scientifique des pêches dans la région. Il devrait conduire à l'acquisition d'un lexique et d'une base de connaissances communs parmi les experts impliqués, ainsi qu'au renforcement d'une communauté de bonnes pratiques entre les institutions traitant de la gestion et de la recherche halieutiques, favorisant les opportunités d'échange d'expertise et les leçons apprises entre pays membres. Le programme de formation et de mentorat du SWIOFC sera développé en tenant compte de la sous-représentation actuelle des femmes au sein du SWIOFC et dans le panel d'experts dans les domaines liés à la pêche dans la région. Il comprendra (i) la promotion active, le soutien et la coordination d'un programme scientifique régional innovant sur la pêche axé sur les domaines prioritaires de la SWIOFC, déjà identifiés par la Commission et/ou le Comité Scientifique, (ii) le développement et la mise en œuvre d'un programme de formation et de mentorat coordonné par le SWIOFC, qui vise à surmonter les limites des formations courtes non connectées et à permettre une meilleure adaptation des formations aux besoins de connaissances et au niveau de compétence des différents groupes d'experts, et (iii) un soutien à la poursuite développement d'un réseau de centres régionaux d'excellence sur la pêche et la mariculture, permettant le développement d'une masse critique régionale dans des domaines scientifiques particulièrement pertinents pour les conseils scientifiques en matière de gestion des pêches dans la région, complétant les lacunes en matière de capacités grâce à des échanges d'assistance régionale et réduisant le dépendance continue vis-à-vis de l'expertise de consultants et d'entreprises d'autres régions du monde.

Sous-composante 1.2. Coordonner et consolider la coopération régionale pour la production d'avis de gestion des pêches et d'autres utilisations des écosystèmes marins et côtiers. Cette activité vise à améliorer l'évaluation et la gestion des stocks halieutiques dans toutes ses dimensions (sociale, économique et écologique), en élaborant et en appliquant des orientations sur l'utilisation d'outils et d'approches normalisés communs pour l'évaluation, en améliorant la gestion et l'utilisation des informations et des données sur la pêche, et l'élaboration ou la révision de plans de gestion des pêches compatibles avec l'AEP (approche écosystémique des pêches) par les pays membres. Cette activité sera structurée de manière à tirer le meilleur parti des connaissances collectives et des ressources limitées des pays membres et à soutenir directement les travaux menés par le Comité scientifique et les groupes de travail, en lien étroit avec l'activité a). Il comprendra (i) le soutien aux réunions du comité scientifique et du groupe de travail, (ii) l'amélioration des évaluations des stocks actuellement entreprises sur une base régulière, grâce à la mise en œuvre et à l'expansion d'outils et de capacités pour l'application d'approches limitées en données à la production de stocks l'évaluation et les conseils en matière de gestion des pêches, aux niveaux national et régional, (iii) soutenir l'adoption de systèmes et de processus durables pour gérer et accéder aux informations et aux données sur les pêches limitées en données et en capacité, couvrant la plupart des étapes du processus de traitement des données sur les pêches, à partir de collecte à l'analyse, en passant par la gestion des données, et le travail en cours sur la récupération et la mise à disposition des données pertinentes des projets antérieurs exécutés dans la région, et (iv) soutenir le développement, la révision et la mise en œuvre de plans de gestion des pêches compatibles avec l'AEP, y compris la mise en place d'un mécanisme

durable au sein de la SWIOFC pour surveiller en permanence, mettre à jour les membres et échanger sur la mise en œuvre de l'AEP tation dans la région SWIO.

Sous-composante 1.3. Relier et coordonner les initiatives et les programmes de pêche dans la région. Cette activité s'appuie sur les processus passés du SWIOFC, en créant des opportunités pour de nouvelles lignes de travail et, surtout, en réduisant les chevauchements et en promouvant non seulement des synergies, mais une collaboration étroite réelle entre différentes initiatives et activités promues, mises en œuvre et financées par de multiples acteurs, afin de promouvoir l'utilisation des ressources humaines et techniques et renforcer la mise en œuvre collaborative des projets et l'apprentissage, dans le meilleur intérêt des communautés régionales de pêche maritime et des autorités des pêches, y compris la gestion efficace des utilisations des écosystèmes marins régionaux et le développement de l'aquaculture marine. Le secrétariat du SWIOFC/FAO veillera également à ce que cette activité comprenne la complémentarité des ressources d'autres grands projets et programmes liés au SWIOFC, y compris les projets SWIOFC-NC PP et FAO-EAF Nansen, afin de permettre une utilisation optimisée des ressources et des efforts afin de poursuivre le programme de travail du SWIOFC. Il comprend des travaux sur (i) le soutien aux réunions de la Commission, (ii) la mise en œuvre coopérative des instruments de pêche internationaux et régionaux adoptés par le SWIOFC, à savoir le MTC et les mesures de conservation et de gestion pour la CTOI et le SIOFA, en veillant à ce que l'élan dans ces domaines obtenu jusqu'à présent avec le soutien de projets comme SWIOFish1 ne soit pas perdu, (iii) coordonner le développement de nouvelles politiques, directives ou bonnes pratiques pertinentes pour le SWIOFC, en coopération avec d'autres organisations régionales, et sous l'étendue des connaissances et de l'expertise scientifiques dans la région, avec une attention particulière à l'élaboration d'un plan d'action régional SSF spécifique au SWIO (iv) la coordination, la gestion du programme, le suivi et l'évaluation et l'établissement de rapports par le SWIOFC, guidé par son programme de travail, et comprenant également la coordination quotidienne, la gestion des projets et des activités, et le travail d'assistance technique et administrative.